



La Communauté de Communes de l'île de Ré recrute

Chargé (e) de mission Aménagement et Actions économiques

Cadre d'emplois de catégorie A de la filière administrative ou technique

La communauté de communes de l'île de Ré, composée de 10 communes est un territoire insulaire particulièrement attractif. Ces habitants permanents sont au nombre de 17 503 (Insee 2020) et la population est multipliée par 8 en haute saison. On compte 6 309 emplois permanents (Insee 2019) et environ 4 500 emplois saisonniers. Le tissu économique est très orienté vers le tourisme et les services, ayant pour conséquence une baisse significative des activités traditionnelles. Ainsi, l'équilibre des différentes activités est à trouver dans un espace contraint en matière d'aménagement et de développement du territoire.

Ainsi, la communauté de communes vient d'adopter son schéma de structuration du tissu économique, dont les mots d'ordre sont « Equilibrer, Maîtriser, Harmoniser et Coopérer ». Elle souhaite renforcer l'équipe du service économie pour piloter, coordonner et mettre en œuvre les actions de la feuille de route de l'activité économique.

Placé sous l'autorité hiérarchique de la Directrice du service Economie, le/la chargé(e) de mission Aménagement et actions économiques aura pour missions principales :

1. Accompagnement des entreprises

- Accueil, information, suivi des entreprises et des porteurs de projets
- Accompagnement, animation et mise en réseau des entreprises (recherche de financements, mobilisation des partenaires, réglementation, évènements thématiques, formations, communication...)
- Développement de l'observatoire économique du territoire et production d'analyses
- Création et diffusion de supports de communication

2. Mise en œuvre d'une stratégie de gestion du foncier et de l'offre immobilière à vocation économique

- Réalisation et suivi de l'inventaire des zones d'activités économiques (état parcellaire, surface des unités foncières, identification des propriétaires et des occupants, en lien avec les communes, analyse des règlements en vigueur)
- Analyse de l'offre immobilière à vocation économique (suivi et analyse des déclarations d'intention d'aliéner et des demandes d'urbanisme) et mise en place de l'observatoire immobilier des locaux à usage économique
- Participation à la définition des conditions juridiques d'acquisition de biens immobiliers et mise en œuvre de l'opportunité de préemptions en lien avec le service des affaires juridiques, ainsi que l'élaboration d'un règlement intercommunal pour les zones d'activités
- Participation à l'évolution du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (besoins économiques en foncier et immobilier, règles architecturales, énergies renouvelables...) avec le service urbanisme.

3. Aménagement de la zone d'activités intercommunale et suivi des entreprises Quai de la Criée

- Copilotage des études juridique et financière pour le portage foncier de la Zone d'Activités et de l'hôtel d'activités, en lien avec le service des affaires juridiques
- Définition du programme d'aménagement, mobilisation des partenaires techniques et financiers et suivi des différentes phases d'études des projets en transversalité avec les services urbanisme et grands travaux
- Définition et pilotage des modalités d'attribution des lots et des locaux (appels à candidature, commission d'attribution...), instruction et suivi des demandes
- Suivi régulier des entreprises dans les différents sites et locaux intercommunaux

Compétences recherchées :

- Formation en master 2 dans le domaine de l'urbanisme-aménagement du territoire, du développement économique, du développement local ou de la gestion des collectivités
- Première expérience appréciée dans le domaine d'activités
- Capacités d'organisation, de rigueur, de recherches, d'informations et d'analyses
- Capacités d'animation de réunion et d'organisation dont logistique
- Maîtrise des différents aspects liés à l'installation et à la reprise d'entreprises, à l'immobilier d'entreprises et à la gestion des zones d'activités
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales
- Sens du relationnel, aisance à l'oral et capacité d'écoute
- Compétences en communication écrite et orale et bonnes aptitudes rédactionnelles
- Maîtrise des outils informatiques (Microsoft Office) et du SIG
- Appétence pour le travail en mode projet et en équipe, la co-construction, le partenariat, la polyvalence et aptitude à fédérer

Conditions du poste :

- ✓ Cadre d'emploi de la catégorie A la filière administrative ou technique
- ✓ Poste à temps complet
- ✓ Possibilité de réunions/événements en soirée
- ✓ Déplacements sur le territoire et en Charente-Maritime
- ✓ Permis A et/ou B
- ✓ Rémunération statutaire + Régime indemnitaire + avantages CNAS
- ✓ Télétravail possible.

Adresser lettre de motivation + CV à Monsieur le Président de la Communauté de Communes de l'Île de Ré – 3 rue Père Ignace – 17410 SAINT MARTIN DE RE,

ou par courriel : recrutement@cc-iledere.fr au plus tard le 15 juillet 2024.

Poste à pourvoir dès que possible

Renseignements sur les missions : Mme Agnès Le Dortz 06 74 66 07 45 / agnes.ledortz@cc-iledere.fr